



FICHE OPÉRATION

Crèche et pôle culture Le Broc



Photo : DR

Le pôle culturel est implanté au Broc, petit village de 1 300 habitants perché sur un éperon rocheux de la vallée du Var, près de Nice. Lancé à l'initiative de la Communauté de communes « Les Côteaux d'Azur », le projet s'articule autour de plusieurs unités mises à la disposition des habitants des communes environnantes.

Le bâtiment comporte une crèche de 350 m², une médiathèque de 356 m², une école de musique de 207 m² et un auditorium de 593 m². Les surchauffes estivales sont réduites grâce à des brise-soleil métalliques et à des vitrages limitant le rayonnement solaire.

Inscrit dans une logique de développement durable, le chantier s'est déroulé selon la « charte chantier vert durable ». Le système de chauffage doit exploiter les déchets verts d'un moulin à huile d'olive situé à quelques mètres du site.

Surface SHON : 1506 m²



IDENTITÉ DU PROJET

Reconnu en phase réalisation

- Début des travaux : avril 2010
- Fin des travaux : avril 2012
- Coût (€ HT/m² SHON) : 3 332
- Consommation énergie primaire :
 - 51 kWhep/m²/an (crèche et médiathèque)
 - 57 kWhep/m²/an (école de musique et auditorium)



ACTEURS DU PROJET

- Maîtrise d'ouvrage :
Communauté de Communes « Les Côteaux d'Azur »
- Architecte :
Yvan Peytavin
- Bureau d'études thermiques :
BET Durand
- Assistance maîtrise d'ouvrage
Qualité Environnementale des Bâtiments :
CSD Azur (œuvre) - Daniel Faure (ouvrage)

Thèmes évalués par la démarche BDM



■ TERRITOIRES ET SITES

Ce projet rayonne sur son territoire en créant une affluence nouvelle. Les habitants des communes alentours profitent de ses installations. Construit sur un terrain en pente orienté sud-est, le bâtiment comble une dent creuse. La médiathèque et la crèche possèdent une façade protégée de l'exposition solaire pendant les heures chaudes en été. L'auditorium et l'école de musique jouissent d'un ensoleillement optimal en hiver.

■ ISOLATION

Murs : isolation extérieure en polystyrene (EP: 120 mm)

Planchers hauts et bas : isolation en polyurethane (120 à 150 mm)

Fenêtres et porte-fenêtres : double vitrage 6/15/6 Argon avec verre intérieur à isolation renforcée

■ MATÉRIAUX

Béton enduit

■ ENERGIE

Chauffage : chaudière biomasse bois - combustible : mélange de grignons d'olives et de plaquettes forestières (60, 5 % de rendement) / émission par radiateurs acier + planchers chauffants hydrauliques dans la crèche et la médiathèque.

Eau chaude sanitaire : système solaire (8 m² de capteurs : 67 % de taux de couverture annuel)

Ventilation : mécanique double flux et simple flux (sanitaires)

Réduction des consommations

d'énergies : les façades du bâtiment possèdent des ouvertures verticales pour limiter l'entrée du rayonnement solaire tandis que des brise-soleil protègent les vitrages. La crèche est équipée de canisses. L'accueil de l'auditorium sera préservé de l'ensoleillement grâce aux plantations, lorsque la végétation aura poussé. Une GTC (gestion technique centralisée) permet d'optimiser les consommations énergétiques.

■ CONFORT ET SANTÉ

Confort lié à l'orientation : Le pôle culturel du Broc est orienté vers le sud afin de profiter d'un ensoleillement maximum en hiver et de la lumière naturelle.

Mélanie Guergen, ingénieur

et référente pour la Démarche BDM sur le projet du Pôle culturel et de la crèche du Broc

De quelle manière êtes-vous intervenues sur le projet ?

Notre bureau d'étude est spécialisé dans le domaine de la « construction durable ». C'est à ce titre que je suis intervenue, dès le stade du concours, au sein de la maîtrise d'œuvre avec la rédaction d'un cahier environnemental. Cette feuille de route pédagogique a permis à tous les intervenants d'avoir une connaissance précise et justifiée de nos décisions en matière de qualité environnementale du bâtiment, depuis l'esquisse jusqu'à la réception.

Comment vos choix et préconisations ont-ils été accueillis par les entreprises en charge des travaux ?

Il s'agissait d'un chantier très contraint par la configuration du terrain. Même si elles ont réalisé des efforts, les entreprises étaient, de ce fait, davantage préoccupées par la sécurité et la technicité, que par la mise en œuvre des préconisations liées à la démarche BDM. J'espère néanmoins avoir contribué à l'évolution de leurs pratiques.

La démarche BDM vous a-t-elle évité de mauvais choix ?

Nous l'avons menée, à l'époque, de façon expérimentale sur ce projet : ce dernier enrichissait la démarche, alors en phase d'élaboration. Et inversement. Depuis, la démarche BDM a bien évolué... et moi aussi !

